

**Règlement particulier du jeu de grattage de La Française des Jeux dénommé
« CHAMBRE FORTE »**

(Applicable à compter du 5 octobre 2026)

**Article 1
Cadre juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Française des Jeux, publié sur le site de l'Autorité nationale des jeux et www.fdj.fr, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « CHAMBRE FORTE » visés dans les avis correspondants.

**Article 2
Emissions de tickets et prix**

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions de tickets : chaque émission est répartie en blocs de 6 000 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 3 euros.

**Article 3
Lots**

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	50 000 €	100 000 €
5 lots de	1 000 €	5 000 €
500 lots de	60 €	30 000 €
129 000 lots de	30 €	3 870 000 €
129 000 lots de	15 €	1 935 000 €
740 000 lots de	6 €	4 440 000 €
500 000 lots de	3 €	1 500 000 €
1 498 507 lots formant un total de		11 880 000 €

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains sur un même ticket.

**Article 4
Description du jeu**

4.1 Le ticket est composé de plusieurs surfaces de jeu réparties comme suit :

- Deux surfaces de jeu dénommées « NUMÉROS GAGNANTS », représentées chacune par trois diamants, disposées de part et d'autre de la surface de jeu « VOS NUMÉROS ».
- Une surface de jeu dénommée « VOS NUMÉROS », composée de quatre zones de jeu réparties comme suit :
 - Une zone de jeu associée au coefficient multiplicateur x1, comportant neuf symboles « lingot d'or » ;

- Une zone de jeu associée au coefficient multiplicateur x2, comportant sept symboles « lingot d'or » ;
- Une zone de jeu associée au coefficient multiplicateur x5, comportant deux symboles « lingot d'or » ;
- Une zone de jeu associée au coefficient multiplicateur x10, comportant un symbole « lingot d'or ».

4.2 Les éléments inscrits sous chaque zone de jeu de la surface de jeu « VOS NUMÉROS » sont des numéros avec leur transcription en lettres. Il y a au total dix-neuf numéros à découvrir : neuf numéros dans la zone de jeu x1, sept numéros dans la zone de jeu x2, deux numéros dans la zone de jeu x5 et un numéro dans la zone de jeu x10.

Un montant en euros, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, est associé à chaque numéro. Il y a au total dix-neuf montants à découvrir : neuf montants dans la zone de jeu x1, sept montants dans la zone de jeu x2, deux montants dans la zone de jeu x5 et un montant dans la zone de jeu x10. Les montants pouvant être découverts sont les suivants : 3 €, 6 €, 15 €, 30 €, 60 €, 1 000 €, 50 000 € dans la zone de jeu x1 ; 3 €, 6 €, 15 €, 30 € dans la zone de jeu x2 ; 3 €, 6 € dans la zone de jeu x5 ; 3 €, 6 €, 100 € dans la zone de jeu x10, à l'exclusion de tout autre montant.

Les éléments inscrits sous les surfaces de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » sont des numéros avec leur transcription en lettres. Il y a au total six numéros à découvrir, soit un numéro sous chaque diamant des surfaces de jeu « NUMÉROS GAGNANTS ».

Les numéros pouvant être découverts sous les surfaces de jeu ne peuvent être que des numéros de la liste suivante : 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, à l'exclusion de tout autre numéro.

Chacun de ces numéros ne peut pas figurer plus d'une fois au sein de la même surface de jeu.

4.3 Le joueur gratte les six symboles « diamant » des surfaces de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » et découvre six numéros selon les modalités mentionnées à l'article 4.2.

4.4 Le joueur gratte les dix-neuf symboles « lingot d'or » de la surface de jeu « VOS NUMÉROS » et découvre dix-neuf numéros et les montants en euros associés, selon les modalités mentionnées à l'article 4.2.

4.5 Si le joueur découvre, dans la surface de jeu « VOS NUMEROS », un ou plusieurs numéros identique(s) à un ou plusieurs numéros des surfaces de jeu « NUMEROS GAGNANTS », le ticket est gagnant. Le joueur remporte le ou les montants en euros associé(s) au(x) numéro(s) de la surface de jeu « VOS NUMEROS » identique(s) au(x) numéro(s) des surfaces de jeu « NUMEROS GAGNANTS » découvert(s), multiplié(s) par le coefficient multiplicateur de la zone de jeu dans laquelle le numéro identique a été découvert.

4.6 Si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

4.7 Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait le 20/07/2026,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

V. DANO